

# LA MÉTROPOLISATION DANS LES STARTING-BLOCKS

En devenant Métropole, le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Métro va hériter de nombreuses compétences communales. Services et élus de la majorité sont mobilisés pour défendre les intérêts de Meylan, au sein de la nouvelle entité.

Depuis le début de l'année, des techniciens des communes et de la Métro préparent le terrain. « *Nos agents sont présents dans tous les groupes de travail, afin de défendre les intérêts de Meylan. C'est d'autant plus important pour l'avenir, que la Métro ne connaît pas les métiers transférés* », explique Éric Marchand, qui, pour sa part, anime le groupe Urbanisme et aménagement. D'autres espaces de travail, composés exclusivement d'élus, réfléchissent aux mêmes thématiques. « *Meylan est d'ailleurs l'une des rares communes, dont les élus sont systématiquement présents à ces réunions* », ajoute Éric Marchand.

Le président de la Métro, élu le 28 avril, a choisi d'exclure du bureau les groupes politiques qui n'appartiennent pas à sa

majorité de gauche, alors même que ses pouvoirs vont être considérablement élargis. « *L'évolution en métropole est une chose naturelle, elle va dans le sens de l'évolution des modes de vie. Mais la Métro devrait être un outil technique de mutualisation, alors qu'elle est désormais un objet politique au service d'un clan, je regrette ce choix* », rappelait le maire, Marie-Christine Tardy. « *La question de la gouvernance se pose. Peut-on imaginer, par exemple, que les élus de la majorité municipale meylanaise soient exclus des décisions concernant le futur plan d'urbanisme qui sera décidé à l'échelle intercommunale ? Ou des décisions concernant les déplacements, partie intégrante de notre qualité de vie, qui vont être transférés du SMTC à la métropole (lire p.16) ? Tout cela doit nous amener à nous*

*mobiliser pour que ce changement ne se fasse pas au détriment de notre qualité de vie* », s'inquiète le maire. Autre préoccupation, le positionnement des élus au sein de la métropole soulève des questions. Depuis les dernières élections, une place de conseiller communautaire est réservée à l'opposition municipale. Subtilité du découpage territorial, Philippe Cardin, élu d'opposition meylanais, a rejoint le groupe socialiste de la future métropole et fait donc partie de la majorité amenée à gouverner la métropole. « *La métropole redistribue les cartes et fait d'un élu mis en minorité par les Meylanais, un élu amené à gouverner la Métro, et donc Meylan. Ceci pose un vrai problème de démocratie* », s'étonne Marie-Christine Tardy.